

Taux de participation	Le taux de participation de la population résidente permanente de 25 à 75 ans est passé de 58 % à 62 % entre 2011 et 2016, ce qui représente une augmentation relative de 6,9 % et confirme la tendance à la hausse.
Comparaison internationale	La participation à la formation et à la formation continue est nettement plus importante en Suisse que dans les autres pays de l'Union européenne depuis des années. Certains pays comme la Finlande, la Suède, l'Islande ou le Danemark présentent des taux de participation élevés proches de ceux de la Suisse.
Sexe	La participation à la formation continue de la population résidente permanente de 25 à 74 ans ne diffère pas selon le sexe.
Âge	Jusqu'à l'âge de 54 ans, la participation à la formation continue est relativement stable. Elle accuse un léger recul entre 55 et 59 ans, puis diminue très nettement à partir de 60 ans. Cette situation est notamment due au statut sur le marché du travail.
Statut sur le marché du travail	La participation à la formation continue est fortement influencée par le statut sur le marché du travail. Les personnes actives occupées présentent le taux de participation le plus élevé, tandis que les personnes non actives présentent le taux le plus bas.
Non-participants	<p>En 2016, environ 30 % de la population de 25 à 75 ans aurait souhaité se former mais n'a pas pu le faire comme elle l'entendait, pour diverses raisons. Deux tiers de ce groupe (21 % de la population observée) ont certes pu suivre au moins une formation, mais auraient souhaité en suivre plusieurs. Le tiers restant (9 % de la population) n'a pu suivre aucune formation malgré son désir de se former. Environ 70 % de la population observée est satisfaite de sa situation. Cette partie de la population a pu se former comme elle le souhaitait (42 %) ou n'avait pas l'intention de se former (27 %).</p> <p>Parmi les obstacles à la formation cités par les personnes qui auraient souhaité se former (davantage), celui invoqué de loin le plus souvent est le manque de temps (36,1 %). Viennent ensuite les coûts trop élevés (14,6 %) et les contraintes familiales (13,2 %).</p>